



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulon, le 6 mai 2024

POLITIQUE DE LA VILLE

1,2 millions d'euros de financements de l'État sur trois ans pour la cité éducative de La Seyne-sur-Mer

La commune de La Seyne-sur-Mer a été la première ville dans le Var à obtenir en septembre 2019 le label "Cité éducative". Cette labellisation démontre l'engagement de la collectivité avec l'ensemble de partenaires autour d'une stratégie éducative en faveur des élèves des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Lors du comité interministériel des villes en octobre dernier, le Président de la République a annoncé la poursuite de ce dispositif qui fait ses preuves sur le territoire.

C'est à ce titre, qu'après une évaluation du fonctionnement de la cité éducative de La Seyne-sur-Mer des trois premières années de fonctionnement, il a été validé la reconduction de cette démarche jusqu'en 2026 avec l'attribution de financements dédiés : 400 000 euros par an sur trois ans soit 1,2 million d'euros mobilisés pour ce territoire.

Dans ce cadre, les projets priorités s'articulent autour de trois grands objectifs :

- 1) Favoriser la réussite des jeunes au travers d'actions concourant aux apprentissages des fondamentaux tel que les projets liés aux concours d'éloquence ;
- 2) Promouvoir la continuité éducative et pédagogique hors temps scolaire grâce à des projets tels qu'un séjour thématique autour de la découverte des métiers ;
- 3) Élargir le « champ des possibles » au moyen, par exemple, d'un travail mené sur la mixité filles-garçons dans la pratique du rugby ou encore autour des métiers genrés.

Les actions mises en place pour ces trois prochaines années seront présentées lors du comité de pilotage qui se tiendra dans le courant du mois de juin.

Service de la communication interministérielle de l'État en département

Bd du 112ème Régiment d'infanterie
cs 31209 – 83070 TOULON Cedex



var.gouv.fr



@Prefet83



@Prefet83